

notre longue carrière de journaliste, sur terre natale. Mais les sycophantes du gouvernement, aidés de cours de justice corrompues et de leurs cachots, nous forcèrent au silence. Nous sommes LIBRES ici, sous l'égide des lois de cette belle République, et la vengeance de ces *éteignoirs* fanatiques et cruels ne peut nous atteindre.

En attendant, nous prions ceux qui seraient disposés à juger les Canadiens d'après les données mensongères de la presse vénale, de la presse stipendiée de cette faction qui ne vise qu'à l'abrutissement de ce peuple honnête et généreux : que ceux, disons nous, qui seraient ainsi disposés, ouvrent les pages de l'histoire des anciennes colonies anglaises, maintenant les États-Unis, ils y trouveront l'excuse, la justification de la conduite des Canadiens envers un gouvernement qui s'est montré encore plus oppressif, et plus cruel contre ces derniers, qu'il ne le fut autrefois envers les Anglo-Américains.

Les Canadiens, toujours trop confiants attendaient avec sécurité l'accomplissement des promesses des ministres, et comptant sur la foi des traités, qui leur garantissaient tout ce qui leur était cher, se berçaient de voir arriver bientôt le règne de la justice en Canada. Vain espoir. Lorsque déchirant tout à coup le voile diplomatique, sous lequel l'administration coloniale cachait ses projets barbares, elle lança ses satellites salariés sur une population paisible, sans armes et sans défense. Des hordes d'esclaves armés, fondirent sur nos campagnes et se saisirent des citoyens les plus respectables. Des hommes vertueux qui jouissaient de l'estime et du respect de leurs concitoyens furent violemment arrachés à leurs familles, chargés de chaînes, et jetés dans les cachots. Des ennemis connus sous le nom de *volontaires de la reine*, tirés des rangs de nos plus mortels ennemis, fanatisés par le langage outré des journaux à la solde d'un gouvernement machiavélique, rivalisaient de cruautés avec une soldatesque sans frein. Le vol, le pillage, le viol, le sacrilège, l'incendie et le meurtre, laissaient sur le passage de ces brigands *plus*, des traces ineffaçables du vandalisme le plus affreux. Des temples furent profanés en les faisant servir de casernes et d'écuries, et des ornements réservés au culte religieux.

Telle fut la réponse *paternelle* du gouvernement aux justes plaintes des Canadiens ! Tel fut le remède que ce gouvernement perfide appliqua aux maux nombreux sous lesquels gémissait depuis si longtemps un peuple honnête, paisible et soumis.

Dès l'origine de la domination anglaise en Canada, la conduite des nouveaux venus fut marquée au coin de l'insulte, de l'arrogance et de l'outrage envers les anciens colons. On vit de suite s'établir entre les deux populations des distinctions frappantes, et le gouvernement au lieu de travailler à diminuer les effets que devaient produire une différence de culte, de langage et de mœurs, encouragea l'insultante conduite des Bretons envers les Canadiens, en éloignant ces derniers de tous les emplois publics, et en ne laissant échapper aucune occasion de les humilier. On poussa le système d'exclusion si loin, qu'il fut d'abord défendu aux colons d'origine française de suivre la plupart des professions libérales, comme celles d'avocat, notaire, &c. On alla même jusqu'à les priver du droit sacré de remplir les fonctions de jurés. On les assujétissait à des corvées onéreuses et à un vasselage dégradant. Les Canadiens furent en outre obligés de loger les troupes qui couvraient le pays, car ce n'est qu'à l'abri des milliers de bayonnettes, qui menaçaient continuellement les paisibles habitants, que les satellites du gouvernement osèrent exercer leur brigandage et leurs cruautés.

emprisonné et défilé secrètement dans un cachot, où il mourut, dans les fers. Un Monsieur Louis Le Couteux, appartenant à une des familles les plus distinguées de Paris, fut détenu à Québec pendant près de trois ans sous le prétexte futile qu'un *bonnet rouge* avait été trouvé dans sa malle ! Un Polonais dont le nom ne fut jamais publié, mourut de misère, après plusieurs années de détention, dans la prison de Montréal, n'ayant pour tout vêtement qu'une seule couverture, (un Irlandais eut le même sort dernièrement, dans la même prison.) Un juge Walker qui paraissait sympathiser avec les Canadiens eut les deux oreilles coupées par des militaires.

Un citoyen respectable, distingué par sa naissance, son éducation et sa fortune, qui habitait Montréal depuis plus de 24 ans, osa élever la voix contre tant d'abus et de cruautés. Il paya de sa vie, de celle de sa vertueuse épouse, et de celle de son jeune fils, son généreux dévouement. Son nom était Pierre Du Calvet. Ce courageux citoyen après trois années d'un emprisonnement rigoureux et illégal, s'embarqua pour l'Angleterre dans la vue de porter plainte contre son bourreau, le tyran Haldiman d'exécration mémoiré, qui fut pendant un grand nombre d'années gouverneur du Canada. Durant la traversée l'infortuné Du Calvet fut jeté à la mer ainsi que son fils âgé de 11 ans. Madame Du Calvet avait été assassinée à Montréal par des soldats quelques années auparavant.

Un citoyen américain, l'infortuné McLean, plus à plaindre que coupable, fut pendu à Québec. Des scélérats, soldés par les vampires du gouvernement anglais, qui sous prétexte de complicité, l'avaient attiré dans un piège, déposèrent contre lui. Il fut condamné et convaincu de haute trahison !! et d'avoir voulu s'emparer du Canada !! Un jury choisi par les autorités, le déclara coupable ; il fut condamné à être pendu, à avoir les entrailles arrachées et jetées au vent ; il fut ordonné de plus que son cœur encore palpitant fut montré au peuple par le bourreau, en criant : VOILA LE CŒUR D'UN TRAITRE. Cette horrible sentence fut exécutée à la lettre !

Il serait trop long d'énumérer tous les genres de persécutions ; tous les meurtres juridiques ; tous les assassinats, les emprisonnements illégaux, les vexations en tous genres, qui signalèrent cette époque sanglante de l'histoire du Canada. Nous n'en citons que quelques-uns pour le moment qui se présentent à notre mémoire. Nous donnerons d'amples détails dans notre journal, sur toutes ces abominations.

Nous d'ions d'avance les suppôts du gouvernement de contredire les faits que nous venons de citer et tous ceux que nous publierons dans la suite. Nous pourrions appuyer, au besoin, nos assertions des noms des personnes qui nous fourniraient nos renseignements. D'ailleurs, les mânes de tant de victimes crient encore vengeance, et les noms de Nauveau, Latresse, Du Calvet, LeLenn, Corbeille, Waller, Languebec, Bilette, Chauvin, Tracey, Marcoux, Barbeau, Perrault, Chénier, et de tant d'autres n'ont pas été oubliés.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails des cruautés inouïes exercées depuis un an par les volontaires et les troupes de la reine, sur les malheureux Canadiens. Chaque numéro de notre journal contiendra de nombreux articles sur ces scènes dégoûtantes de meurtre, de pillage, de viol, d'incendie et de brigandage. Nos renseignements nous viendront de témoins oculaires et dignes de foi.

Les étrangers qui ont visité le Canada se sont toujours récriés contre le manque de manufactures et contre le peu d'industrie déployée en ce pays. On ignore généralement que des instructions se-

qui massacrent les Canadiens, violent les lois et leurs filles, et incendient leurs habi-

La ci-devant Chambre d'Assemblée du Canada, composée de 90 membres, qui à l'origine de 7 ou 8 étaient ouvertement opposés à l'arbitraire du gouvernement, (ce qui pour les Canadiens comprenait très-bien les principes du système électif) l'Assemblée dit-on s'en une loi, qui fut mise en opération, par laquelle 45,000 enfants pauvres étaient instruits, aux frais de la province. Deux ou trois membres du Conseil Législatif, (espèce de chambre composée d'hommes nommés à vie par la loi) qui requièrent à juste titre le surnom de MALFAISANTS, refusa sa sanction à cette loi. Les écoles furent fermées. Il est inutile d'ajouter que ce corps nuisible, toujours soumis aux volontés arbitraires du gouvernement, entrava sans cesse la marche de la Chambre d'Assemblée, et que les mesures qui pouvaient être favorables aux Canadiens.

Voilà un échantillon des moyens mis en usage par le gouvernement et ses suppôts, pour empêcher l'éducation et l'industrie en Canada. Nous devons ajouter que le clergé, la noblesse, les propriétaires, qui, autrefois, étaient tout puissants dans la colonie, jouèrent un grand rôle dans la décadence machiavélique, car ces trois classes d'hommes trouvaient aussi leur intérêt à tenir le peuple dans l'ignorance, firent toujours cause commune avec le gouvernement. Mais lorsqu'au moyen de la réforme des élections de la Chambre d'Assemblée le peuple sentit le prix et la nécessité de l'éducation, les *éteignoirs* changèrent leurs batteries, et firent des propositions favorables à l'éducation afin de paraître à l'avant-garde et de la diriger.

Une circonstance sans exemple dans l'histoire des gouvernements représentatifs favorisa l'industrie en Canada. Le refus de remédier aux griefs, la mauvaise administration et la conduite arbitraire de tous les chefs du gouvernement, forcèrent la Chambre d'Assemblée de refuser les subsides, qui alimentaient les vaines dépenses. Le *gouverneur* Dalhousie, et plongea ses mains dans les caisses des deniers publics, et les distribua à son gré. Le receveur-général s'était déjà approprié \$600,000 ! Comme cet argent était employé à payer des taxes imposées sur les marchandises importées, le peuple prit la résolution de ne pas faire usage, et de ne se servir que d'articles facturés en Canada, ou importés des États-Unis par contrebande. Pendant le premier trimestre de cette année fut suivie en Canada, la couronne diminua de \$60,000.

D'après le court exposé que nous venons de faire, on ne devrait plus s'étonner si l'éducation ont été si tardives en Canada. joint à toutes ces causes les droits élevés sur les livres, et les droits élevés sur les entraves qui furent toujours mises à la circulation de LA PRESSE, LE TALLIUM DE LA PENSÉE !

Les premiers journalistes du Canada furent persécutés. Il fut un temps où il ne leur fut même permis de publier les nouvelles. La presse refusait de transporter les gazettes de Henri Mesplet, Français de distinction, qui établit la première gazette à Montréal, et qui mourut pendant plusieurs années sur un lit de douleur. Le vieux Jean Neilson, le propriétaire de la vieille Gazette de Québec, se vit obligé de s'absenter plusieurs fois de la province, car il se montra quelquefois trop libéral. Ce qui dépendait de la main du GOUVERNEMENT DE L'INTÉRÊT faisait tourner la page.